|  |  |
| --- | --- |
| **Point de l'ordre du jour: PL 2** | **Document C25/97-F** |
| **3 juin 2025** |
| **Original: anglais** |
|  |  |
| Contribution de la République sudafricaine |
| GROUPE DE TRAVAIL DE LA PRÉSIDENCE SUDAFRICAINE DU G20 SUR L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE |
| **Objet**Le présent document fournit des renseignements sur le Groupe de travail de la présidence sudafricaine du G20 sur l'économie numérique.**Suite à donner par le Conseil**Le Conseil est invité à **prendre note** du présent document.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**Références**[*Document C25/70*](https://www.itu.int/md/S25-CL-C-0070/fr) *du Conseil.* |

Considérations générales

La proposition de la République sudafricaine pour le Groupe de travail du G20 sur l'économie numérique reprend le thème général du G20, à savoir "Solidarité, égalité et durabilité".

Ce thème peut constituer le fil rouge des efforts internationaux visant à édifier un monde plus prospère, plus inclusif et plus sûr au profit des générations futures.

Dans le cadre de sa présidence, la République sudafricaine œuvre à renforcer le consensus international autour d'un programme de développement commun, en tirant parti des travaux fructueux qui ont été menés dans le cadre du Sommet de l'avenir en 2024, de l'examen des 20 ans du Sommet mondial sur la société de l'information, qui se déroule actuellement, et des présidences récentes du G20, assurées par des pays en développement tels que l'Indonésie, l'Inde et le Brésil.

Examen

Les priorités de notre présidence, qui reflètent à la fois les priorités aux niveaux national et mondial, peuvent contribuer à stimuler le développement socio-économique grâce à l'utilisation des technologies numériques.

La première priorité du Groupe de travail sur l'économie numérique consiste à mettre l'accent sur la connectivité, afin d'assurer un développement numérique inclusif, en étroite collaboration avec l'UIT et la Banque de développement de l'Afrique australe (DBSA), et avec le soutien des consultants du Boston Consulting Group (BCG) et la contribution de Research ICT Africa. Il est impératif de trouver un nouvel élan pour traiter la question de l'inclusion numérique, faute de quoi la nouvelle vague de développement technologique et d'investissement ne fera que creuser et accentuer les inégalités. Lorsque nous avons adoptés les résultats de la phase de Genève du SMSI en 2003 et de la phase de Tunis en 2005, nous avions l'ambition de stimuler le développement par le déploiement des technologies numériques.

Pour édifier une société de l'information centrée sur l'humain, inclusive et axée sur le développement, il nous faut dresser un tableau plus complet des contraintes et des circonstances qui empêchent les populations d'avoir accès à l'Internet, mais aussi examiner les raisons pour lesquelles elles n'y ont pas accès de façon efficace. Pour ce faire, nous avons besoin de meilleures données statistiques. Nous réfléchissons actuellement aux raisons pour lesquelles il est difficile d'obtenir de telles données et aux mécanismes de financement possibles pour surmonter ce problème.

Notre intention est d'élaborer un cadre pour aider les pays à repérer et à surmonter les obstacles qui empêchent la mise en place d'une connectivité universelle et efficace, tout en soulignant la nécessité d'accorder davantage d'attention aux facteurs liés à la demande qui nuisent à l'inclusion numérique. La solution ne se résume pas à la seule fourniture d'une infrastructure. Le coût des téléphones, le niveau de revenu, le coût des services de données, la valeur des services qui sont utiles aux personnes dans leur quotidien et le niveau d'éducation sont autant de facteurs qui ont des incidences sur la mise en place d'un accès efficace à l'Internet et son utilisation.

Pour notre seconde priorité, nous proposons d'élaborer un cadre de mesure de la valeur pour la population de l'infrastructure publique numérique, s'inscrivant dans une perspective plus large que les approches traditionnelles très limitées utilisées pour évaluer les retombées liées à l'investissement dans l'infrastructure. Cette méthode peut également servir de guide pour concevoir des solutions en matière d'infrastructure publique numérique, afin que les bénéfices obtenus grâce à ce type d'infrastructure soient les plus grands possibles. Cette approche pourrait aider les gouvernements à mieux comprendre les bénéfices, à atténuer les risques et à défendre la nécessité d'investir afin de développer l'écosystème de l'infrastructure publique numérique au niveau national. Pour étayer ces travaux, nous travaillons également sur des lignes directrices relatives à une gouvernance intégrée pour l'infrastructure publique numérique, comme attendu par les pays ayant précédemment assuré la présidence, afin de garantir une approche fondée sur les droits pour la mise au point de solutions d'infrastructure publique numérique. Pour ce faire, nous collaborons étroitement avec l'UIT, le PNUD, l'Alliance DIAL, le University College London, l'Université de Cambridge et Research ICT Africa.

Dans le cadre du G20, nous avons également lancé un appel en vue d'une mobilisation en faveur de l'innovation dans le domaine de l'infrastructure publique numérique dans les pays du G20 et en Afrique, par l'intermédiaire de l'Union africaine, et nous avons déjà reçu des réponses intéressantes. Cet appel permettra de se pencher sur les innovations récentes concernant la mise en œuvre de l'infrastructure publique numérique. Nous travaillons dans ce domaine en partenariat avec l'Union africaine, l'UIT et le PNUD.

Nous travaillons actuellement à l'élaboration d'un document sur la mise en place d'écosystèmes de l'innovation tournés vers l'avenir pour les petites et moyennes entreprises (PME), qui aidera ces entreprises à relever les défis de demain en matière de technologie. Dans ce contexte, nous bénéficions de la collaboration de l'UIT, de nos collègues du Département des communications et des technologies numériques (DCDT), du Conseil pour la recherche scientifique et industrielle (CSIR), du Département des sciences, de l'innovation et de la technologie (DSIT) et d'un certain nombre de PME participant au programme Digitech ou à d'autres programmes publics mis en œuvre par la République sudafricaine. Le rapport final comprendra des recommandations, qui seront soumises pour examen au G20, sur les éléments clés d'un écosystème de l'innovation numérique tourné vers l'avenir pour les PME. Nous avons en outre choisi d'ajouter un volet portant sur le financement des PME du secteur du numérique innovantes.

Par ailleurs, nous nous intéressons aux travaux de recherche menés par la Banque mondiale et Research ICT Africa au sujet de l'inclusion des micro-entreprises dans l'économie numérique, afin d'œuvrer en faveur de l'égalité et de stimuler la connectivité. Dans les pays d'Afrique subsaharienne, les moyens de subsistance reposent bien souvent sur des micro‑entreprises. Or, bien qu'elles soient particulièrement résilientes et innovantes, ces micro-entreprises sont marginalisées sur le plan économique, ce qui limite leur croissance et leur viabilité.

Grâce aux progrès accomplis dans le domaine des technologies pour téléphones intelligents, de nombreuses micro-entreprises ont maintenant accès à l'Internet, ce qui, en leur permettant d'accéder à l'information, de communiquer avec les clients et les fournisseurs et d'utiliser des outils opérationnels pour accroître leur productivité et leur rentabilité, leur ouvrent de nouvelles possibilités. Toutefois, les micro-entreprises ne peuvent profiter de tous ces bénéfices que si elles savent que ces possibilités existent et qu'elles ont les ressources nécessaires pour les mettre à profit. Les perspectives qu'elles ouvrent pour sortir les communautés de la pauvreté restent largement inexploitées tant que ces communautés ne sont pas en mesure de participer véritablement à l'économie numérique – ce qui comprend l'utilisation d'applications conçues pour répondre aux besoins des personnes exclues du numérique.

Nous collaborons actuellement avec l'UNESCO pour élaborer un rapport et un kit pratique permettant de remédier aux inégalités que les modèles d'IA pourraient créer ou accentuer du fait de problèmes de conception ou de l'utilisation de données d'entraînement non représentatives.

En outre, un document a été rédigé par Research ICT Africa et l'Université de Pretoria concernant des lignes directrices relatives à l'accès aux données pour les PME et les chercheurs, notamment moyennant la promotion de l'échange de données avec les secteurs public et privé. Dans ce contexte, des modèles linguistiques de langages numériques pourraient être particulièrement utiles à de nombreux pays en développement et peuvent contribuer à l'inclusion numérique, mais ils nécessiteront un accès aux données pour pouvoir entraîner les modèles d'IA. Ces modèles en langues locales peuvent avoir un effet très positif sur la fourniture de tous les services publics par des entités publiques comme privées.

Nous travaillons également en vue d'organiser un atelier sur l'IA générative et sa capacité en pleine évolution de produire des hypertrucages de très grande qualité pour un coût très bas, ainsi que sur les incidences sur l'intégrité de l'information, avec à la clé, l'examen de recommandations qui pourraient être formulées. Il s'agit d'apporter une solution au volume croissant de contenus d'hypertrucage actuellement diffusés sur les réseaux sociaux. Les Membres du G20 ont appuyé la tenue de cet atelier.

Le Groupe d'action pour l'IA, la gouvernance des données et l'innovation au service du développement durable a été créé afin de s'attaquer à une priorité de plus en plus importante, à savoir se préparer à faire face à l'omniprésence de l'intelligence artificielle et à ses possibles incidences sur le développement. Il ne fait aucun doute que les pays en développement en Afrique ou ailleurs risquent d'être encore plus mis à l'écart du progrès technologique si des mesures ne sont pas mises en place pour renforcer les capacités et stimuler les investissements sur le continent. Parallèlement, il faut renforcer les capacités pour protéger le bien-être de la population face aux dangers grandissants associés à l'IA et aux autres solutions fondées sur la technologie.

Dans ce contexte, la République sudafricaine accueillera une conférence consacrée à l'IA en Afrique, afin de mobiliser un appui international pour permettre un développement ciblé de l'IA en Afrique, aligné sur les programmes existants de l'Union africaine. Cette conférence se tiendra du 3 au 5 septembre 2025 et constituera un temps fort de la présidence sudafricaine du G20. Elle permettra de présenter aux pays du G20 les défis que le continent africain doit relever et de mobiliser des ressources pour appuyer la mise en œuvre de la Stratégie de l'Union africaine sur l'intelligence artificielle et du Cadre stratégique de l'Union africaine en matière de données.

Conclusion

L'UIT nous a apporté un appui considérable et nous a également aidé pour la formation de nos transcripteurs au travail d'édition en direct. Les Membres du G20 ont également accueilli très favorablement nos propositions.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_